

COMMUNE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2023/12/19
N° 07

DATE DE CONVOCATION :

15 DECEMBRE 2023

DATE D’AFFICHAGE :

15 DECEMBRE 2023

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 23

Présents : 16

Votants : 21

L’an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à vingt heures trente minutes, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué s’est réuni à la Mairie Annexe (*salle Jean de la Fontaine*), en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis BELLUAU, Maire

Étaient présents : Francis BELLUAU, Anne-Marie GARNIER, Jean COCHIN, Anaïs BOUCHER, Jean-Claude BOULARD, Patrick BOULAY, Jean-Louis CECCANTI, Annie COSME, Christelle DEROYE, Catherine FOULARD, Philippe GAGNOT, Alain GALLET, Martine MALASSIGNÉ, Laetitia ROSSI, Guillaume TERTEREAU, Bruno TISON.

Étaient absents excusés :

Karine NÉEL donne procuration à Jean-Claude BOULARD,
Viviane GROUARD donne procuration à Jean COCHIN,
Christophe GOUSSÉ donne procuration à Annie COSME,
Jennifer DIOT donne procuration à Francis BELLUAU,
Sylvie HÉRON donne procuration à Bruno TISON,
Julie HEUZARD,
Lucas JUIGNÉ,

Secrétaire de séance : Bruno TISON

OBJET : Remplacement du sol sportif du gymnase municipal – mission de maîtrise d’œuvre

Lors du dernier Conseil Municipal, il a été proposé d’inscrire au budget 2024, le remplacement du sol sportif du gymnase municipal.

L’objectif étant de réaliser les travaux lors de la période estivale, lorsque les activités des clubs sportifs et des établissements scolaires sont en suspens.

Pour ce faire, la Société SPORT INITIATIVE, basée à Requeil-en-Sarthe, a été consultée afin de proposer une mission de maîtrise d’œuvre pour accompagner la commune dans cette opération. Cette dernière comprend les missions suivantes :

- *Diagnostic du support existant intégrant des sondages par carottages,*
- *Réalisation d’un avant-projet,*
- *Dossier de consultation des entreprises,*
- *Assistance à la passation des contrats de travaux,*

- *Direction de l'exécution des travaux,*
- *Assistance lors des opérations de réception des travaux.*

Le coût de la maîtrise d'œuvre est de **12 580 € HT** soit **15 096 € TTC**

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de confier à la Société SPORT INITIATIVE une mission de maîtrise d'œuvre afin de procéder au remplacement du sol sportif du gymnase municipal et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis présenté.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ACCEPTÉ à l'unanimité des membres présents et représentés de confier à la Société SPORT INITIATIVE une mission de maîtrise d'œuvre afin de procéder au remplacement du sol sportif du gymnase municipal et autorise Monsieur le Maire à signer le devis présenté.

Fait et délibéré à Marolles-les-Braults, le dix-neuf décembre deux mille vingt-trois.

Francis BELLUAU,
Maire,